

## LETTRE DE L'EDITEUR

### Louis-Napoléon ou Mitterrand?

« Il faut toujours dans l'action  
qu'un homme dirige ».

Alain

Huit mois après l'investiture présidentielle, la question peut sembler prématurée, mais, pour autant, vaut d'être posée : sur les 22 présidents de la République, quel est celui qui semble le plus inspirer l'actuelle présidence ? Jacques Chirac ? Qui ne se souvient de la formule meurtrière qui provoqua la démission de Nicolas Sarkozy : « J'ordonne, il exécute » De Gaulle? Sans doute, mais la référence relève de la statue du commandeur et clôt le débat.

Si proximité, il y a, c'est avec le premier titulaire de la fonction, Louis-Napoléon Bonaparte, élu au suffrage universel, président pendant trois ans (1848-1851), fossoyeur de la fonction par le coup d'Etat, mais néanmoins, premier titulaire de la charge et, à ce titre, crédité de l'avoir installée dans le paysage politique français. Il y a déjà quelque analogie entre les deux présidences. Louis-Napoléon entend exercer aussitôt tout le pouvoir à l'encontre d'une Assemblée qui lui est opposée et dont procède le premier gouvernement de la II<sup>ème</sup> République. Il lui suffira de dix mois pour s'en débarrasser et en nommer un autre, à sa discrétion. Nicolas Sarkozy, à son tour, entend mettre un terme à l'ambiguïté des institutions en donnant au président la responsabilité de « déterminer et conduire » la politique du pays. On ne l'écrira pourtant pas dans la constitution révisée, pas plus que Thiers ne l'avait obtenu en 1873. Mais l'orientation est donnée : le pouvoir, tout le pouvoir au président. En l'absence de médias modernes, Louis-Napoléon entend s'imposer à l'opinion. Il parcourt les provinces, harangue les foules pour se concilier l'opinion et l'armée. Sarkozy ajoute à ce tempérament brownien les moyens de communication modernes pour imposer une hyper-présidence. Rien ne lui échappe, ni sur le plan de la politique intérieure, ni en politique étrangère, ni sur le plan européen : on lui doit le traité simplifié qui sort l'Europe de l'ornière dans laquelle l'avait enlisée le referendum perdu de Chirac. Dès sa prise de fonction, il est à Berlin, le soir même, pour donner l'accolade à Angela Merkel et clamer « cause sacrée » l'amitié franco-allemande.

Et précisément, à cet égard, celui de l'Europe, la référence de l'actuel quinquennat relève plus d'un septennat récent que de la présidence tronquée du premier titulaire de la fonction. C'est même un véritable parallélisme des formes. Car, si Mitterrand ouvre les vannes budgétaires en 1981 pour mieux plonger le pays dans les affres des déficits, de l'effondrement de la monnaie et de la sortie du Système monétaire européen (SME), il vire de bord dès 1983 en décrétant « la rigueur dans la justice ». Si on passe de la déclamation à la gestion, c'est au nom de l'impératif européen et du SME, prélude à l'Union monétaire et l'euro.

On en est là aujourd'hui, l'impératif européen s'identifiant aux disciplines imposées par la monnaie unique et qui, sans elles, n'aurait, sans doute, jamais prévalu. Et là encore, après le « paquet fiscal », après les réformes, enfin destinées à réduire les dépenses publiques, il va bien falloir, comme sous Mitterrand, il y a 25 ans, décréter, non seulement la pause, mais la purge pour tenir les engagements européens de la France, qu'il s'agisse du rétablissement de l'équilibre des comptes publics à l'horizon 2012, repoussé de deux ans, ou de la réduction de l'endettement. Certes, la doctrine officielle reste celle du refus de l'austérité, pour s'en remettre à la croissance. Mais si celle-ci reste en 2007-2008 en-deça des prévisions, alors le scénario de 1983, celui de Mitterrand, revient au galop, manière de rappeler que, si l'actuelle présidence trépidante renvoie au premier titulaire du poste, sa pratique fait retour à l'ombre du commandeur que l'on n'attendait plus, le seul titulaire de deux septennats, Mitterrand.

Jacques CHATELAIN,

Fournet-Blancheroche

